



ÉDITO

Oyez, Oyez, Braves gens ! Jupiter appelle à la sobriété énergétique. Il est vrai qu'avec une revalorisation faramineuse de la valeur du point d'indice de 3,5 % nous allons pouvoir faire face à l'augmentation du prix de l'énergie. Pourtant c'est bien le thermomètre de l'inflation qui est en surchauffe. Entre 2002 et 2022, la valeur du point d'indice a augmenté de 7,64 % quand l'inflation bondissait de 34,30 %. Mais attendez la générosité ne s'arrête pas là. Le ministère de la fonction Publique est fière de vous annoncer la revalorisation de 15 % de l'indemnité de télétravail pour les agents publics. Cette dernière passera donc de 2,50 € par jour à... 2,88 € brut ! Mais de qui se moque t'on ? C'est bien la question que l'on pourrait se poser quand nos têtes pensantes, adeptes du remue-ménages, se félicitent car pour 2023 ce ne seront que - 850 suppressions d'emplois à la DGFIP. La DDFIP 87 a pourtant déjà été durement impacté avec -159 suppressions d'emplois en 11 ans, soit plus de 14 par an. Alors pour trouver du réconfort, un peu de chaleur et vous mettre du baume au cœur, nous vous conseillons de déguster des châtaignes. Bon appétit.

Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus... longtemps :

Ça y est, c'est tombé, l'annonce est faite. Emmanuel Macron a la volonté de nous faire travailler plus longtemps. En effet, le 29 septembre, comme un pied de nez à la mobilisation des salariés le même jour, Elisabeth Borne indique que le gouvernement va ouvrir un nouveau cycle de concertation autour de la réforme des retraites, dans la perspective d'adopter un projet de loi "avant la fin de l'hiver". L'objectif est notamment de porter l'âge légal de départ à la retraite progressivement à 65 ans d'ici 2031. Alors, Emmanuel Macron se dit prêt à la concertation... mais menace de dissoudre l'Assemblée Nationale si les députés ne font pas ce qu'il veut... Pourtant bien des experts indiquent régulièrement que cette réforme n'est pas nécessaire, notamment le dernier rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui n'a pas la même analyse que le gouvernement et qui met en évidence que « les comptes des retraites ne sont pas déficitaires, le système est même excédentaire en 2021 et 2022. » De plus, toutes les projections indiquent un déficit relativement faible pour les années à venir, en fonction des scénarios de la croissance imaginés, jusqu'en 2035, avant un retour à l'équilibre... Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde, si ce n'est le meilleur. Pourtant, le président de la République a décidé, par idéologie pure, de l'anéantir. Au nom du marché, on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France. Tout ce qui touche aux questions sociales, ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire. Le projet présenté vise à nous faire travailler plus longtemps, avec une pension aléatoire en fonction d'une valeur de point fluctuante. Sinon, la Châtaigne propose une autre solution pour augmenter les ressources des caisses de sécurité sociale, l'augmentation des salaires...

Ministres habillés pour l'hiver :

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances, entend porter des cols roulés cet hiver. Objectif : « faire des économies d'énergie, faire preuve de sobriété » face à la crise énergétique, a-t-il dit à la radio France Inter, mardi 27 septembre 2022. Sous-entendu : ce vêtement tient chaud, il permettrait donc de faire des économies d'énergie... A l'avenir, cet hiver, il ne portera plus « une cravate mais un col roulé et je pense que ça se sera très bien. » indique-t-il. Après le col roulé de Bruno Le Maire, Elisabeth Borne se met à la doudoune. En effet, la Première ministre a arboré cette veste chaude dans son bureau pour appeler à la sobriété énergétique. Elisabeth Borne s'est montrée à deux reprises vêtue d'une doudoune et d'une polaire. Avec tout ça la Châtaigne invite les collègues de la DGFIP à mettre les chaussettes en laine et les moufles cet hiver pour ne pas prendre froids dans les bureaux.



INDICE DE PAUPÉRISATION

On en parle depuis des mois mais l'inflation s'emballe et va atteindre les 6 % prochainement et peut être 7 % d'ici la fin de l'année. Face à cette accélération de la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires qui approche maintenant les 25 % sur 20 ans, le gouvernement a acté une hausse de 3,5 % du point d'indice à compter du premier juillet. Même avec l'effondrement du niveau de mathématiques chez nos concitoyens, on voit que cette hausse ne fait que limiter la casse, avec un recul d'au moins 2,5 % en 2022 ! Nous allons donc bien encore une fois voir baisser la valeur réelle de nos rémunérations... Autre signal fort, cette revalorisation est inférieure à celle des pensions qui sera de 4 %. Encore un signal fort de la reconnaissance de la valeur du travail des fonctionnaires. Bref, si dans le contexte actuel quelques dizaines d'euros en plus sur la fiche de paye seront évidemment bienvenus, il nous appartient de continuer d'exiger une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 10 % !

Clap de fin ?

Les agents de la DGFIP subissent de plein fouet depuis des années la rediffusion permanente de 2 films emblématiques de Jean-Luc Godard : « *Le mépris* » et « *A bout de souffle* ».

Dans l'un de ses films on pouvait entendre cette phrase : « *Il faut confronter des idées vagues avec des images claires* ».

Puissent nos directions nationale et locale trouver la voie de la clarté et en finir avec le côté obscur.



Paradis fiscaux : on s'en occupe ! (dixit la DGFIP)

Lorsqu'on parle de trou de la Sécu ou d'une énième réforme pour «sauver» la caisse des retraites, les médias à la solde des puissants avancent souvent que « les caisses sont vides ». Par contre, il est rare d'entendre parler des paradis fiscaux. Il faut attendre qu'un scandale de fraude fiscale éclate à nouveau (Panama Papers, Luxleaks, ...) pour que la question de l'imposition de ce patrimoine ressorte en actualité. Mais hélas elle est rapidement chassée par une autre actualité. Et les chiffres de la fraude fiscale sont de plus en plus éloquents avec les années : une étude récente des chercheurs de l'université de Berkeley expose que plus de 300 milliards d'euros d'actifs français sont détenus dans des paradis fiscaux, soit près de 15 % du Produit Intérieur Brut (PIB) annuel de la France, dont 60 à 80 milliards d'impôts qui échappent ainsi chaque année au Fisc. Avant de vouloir faire payer les déficits des différents régimes de prévoyance et de solidarité, pourquoi ne pas chercher l'argent par la taxation des fonds qui ont été soustraits à l'impôt français ?

La Châtaigne d'Honneur

La Châtaigne d'Honneur du mois d'Octobre est attribuée à Olivier Dussopt, actuel ministre du travail (après avoir traîné ses guêtres pendant 5 ans à Bercy, Secrétaire d'État puis Ministre Délégué). Le désormais locataire de l'Hôtel du Châtelet indique dans les colonnes du Point le 12/09 que « la hausse moyenne des salaires est notamment portée par celle du smic, qui a augmenté de près de 8 % avec quatre revalorisations en moins d'un an. » Visiblement tout le monde n'est pas logé à la même enseigne, les fonctionnaires n'obtenant que 3,5 %. Il insiste, indiquant « la méritocratie, j'y crois, mais j'en connais aussi les limites. L'ascenseur social est grippé. Et, même s'il est toujours possible de prendre l'escalier, c'est moins facile. » Aie, salaire en panne et ascenseur cassé, mais peut être pas pour tout le monde... Comme quoi ça paye la loyauté .

À LA CGT
NOTRE
PRIORITÉ
C'EST
VOUS !

RENFORCEZ VOS DROITS



ELECTIONS PROFESSIONNELLES
FONCTION PUBLIQUE
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>